

EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, D'UN INCENDIE OU D'UNE INTOXICATION IMPLIQUANT CE PRODUIT, TÉLÉPHONER EN TOUT TEMPS AU 1-800-561-8273 OU À CHEMTREC : 1-800-424-9300

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LE FOURNISSEUR

1.1 IDENTIFICATION DU PRODUIT

NOM COMMERCIAL : PSPT 16 %

1.2 USAGE RECOMMANDÉ : FONGICIDE DU GROUPE M

1.3 FABRIQUÉ POUR ET DISTRIBUÉ PAR :

LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC.
789 DONNYBROOK DRIVE • DORCHESTER, ONTARIO N0L 1G5

1.4 Numéro d'urgence 24 h (Chemtrec) : 1-800-424-9300 (Sans frais)

Autre numéro d'urgence : 1-800-561-8273

Services techniques de Loveland : 1-800-328-4678

Centre national d'intervention d'urgence de la Garde côtière américaine : 1-800-424-8802

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Toxicité aiguë - Orale	Catégorie 4	H302
------------------------	-------------	------

2.2 Éléments d'étiquetage



**Termes d'avertissement
Codes de danger**

ATTENTION
H302 – Nocif en cas d'ingestion.

**Conseils de prudence
(Prévention)**

P264 – Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P270 – Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

**Conseils de prudence
(Intervention)**

P301 + P312 – EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P330 – Rincer la bouche.

**Conseils de prudence
(Entreposage)**

Non requis ou sans objet

**Conseils de prudence
(Élimination)**

P501 – Éliminer le contenu/réceptacle en respectant la réglementation locale, provinciale et nationale.

2.3 Autres dangers

Aucun connu

3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

3.2 Mélanges

Ingrédients chimiques	N° de CAS	Concentration (%)
Mancozèbe	8018-01-7	16,00
Équivalent de mancozèbe		3,20
Équivalent de zinc		0,40
Équivalent d'éthylènebis(dithiocarbamique)		12,40

Les ingrédients non indiqués sont brevetés ou sans danger.

4. PREMIERS SOINS

4.1 Descriptions des mesures de premiers soins

- Recommandation générale :** Consulter un médecin en cas de symptômes.
- En cas de contact avec la peau :** Retirer tous les vêtements contaminés. Bien rincer la peau à grande eau immédiatement pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement.
- En cas de contact avec les yeux :** Rincer les yeux à l'eau doucement et lentement pendant 15 à 20 minutes en tenant les paupières ouvertes. Si la personne porte des lentilles cornéennes, les retirer après 5 minutes, puis continuer à rincer. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
- En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire plus, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence de bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir plus de conseils sur le traitement à administrer.
- En cas d'ingestion :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer. Si la personne incommodée est capable d'avaler, lui faire boire un verre d'eau à petites gorgées. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Symptômes : Nocif par ingestion. Peu être nocif par inhalation. Peut irriter les yeux, le nez, la gorge et la peau.

4.3 Soins médicaux immédiats et traitements particuliers éventuels

POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE CONCERNANT CE PRODUIT, COMPOSER LE 1-800-561-8273.

Avoir en main l'étiquette et le contenant du produit, ou noter son nom et son numéro d'homologation de produit antiparasitaire lorsqu'on cherche à obtenir des soins médicaux.

REMARQUES POUR LE MÉDECIN : Il n'existe pas d'antidote spécifique. Utiliser un traitement de soutien. Le traitement devrait être choisi selon l'évaluation des réactions du patient par le médecin. Traiter selon les symptômes.

5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 MOYENS D'EXTINCTION

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone (CO2), mousse, brouillard d'eau, poudre chimique ou tout autre produit approprié à la nature du feu.

5.2 DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Pendant la lutte contre l'incendie : En cas de feu, la fumée peut contenir le produit original en plus de produits de combustion divers pouvant être toxiques ou irritants. La combustion peut entraîner, sans s'y limiter, la production d'oxydes de soufre et d'azote, de sulfites d'hydrogène, de bisulfites de carbone et d'autres composés nocifs inconnus. Les poussières de produit peuvent créer des mélanges explosifs au contact de l'air; éviter les jets d'eau puissants.

5.3 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR LES POMPIERS

Équipement de protection pour les pompiers Les personnes combattant un feu important impliquant des produits chimiques devraient porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection complet. Refroidir les contenants exposés au feu avec de l'eau pulvérisée. Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire l'accès aux personnes dont la présence est inutile.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

6.1 PRÉCAUTIONS PERSONNELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE ET MESURES D'URGENCE

Précautions personnelles : Éviter de respirer les poussières de produit. Ne pas toucher les contenants endommagés ou le produit déversé, à moins de porter les vêtements de protection appropriés. Rester en amont. Éviter les creux. Bien aérer les espaces clos avant d'y pénétrer.

6.2 PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Précautions environnementales : Empêcher toute fuite ou tout déversement additionnel s'il est possible de le faire sans danger. Éviter de contaminer l'eau.

6.3 MÉTHODES ET MATÉRIAUX DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

Méthodes de nettoyage : Contenir ou endiguer le produit déversé si possible et balayer la zone contaminée avec un agent anti-poussière ne réagissant pas avec le produit. Récupérer la poussière au moyen d'un aspirateur doté d'un filtre HEPA. Éviter de soulever les poussières. Ne jamais remettre les produits déversés dans les contenants d'origine pour réutilisation. Pour plus d'information sur l'élimination du produit, consulter la section 13.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

7.1 PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SÉCURITAIRE

Conseils pour une manipulation sécuritaire : Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les poussières de produit. Porter un équipement de protection individuelle. Ne pas utiliser dans les endroits où la ventilation est insuffisante. Éviter l'exposition prolongée. Bien se laver après avoir manipulé le produit. Ne pas jeter dans les égouts. Manipuler et ouvrir les contenants avec prudence. Toujours faire preuve de prudence pendant la manipulation et l'entreposage. Se laver avant de manger, boire et/ou fumer.

7.2 CONDITIONS POUR UN ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE

Exigences pour les lieux de stockage et les contenants : Stocker de façon sécuritaire. Conserver dans le contenant d'origine uniquement. Entreposer dans un lieu frais et sec. Ne jamais permettre au produit de se mouiller durant l'entreposage : l'humidité peut provoquer des réactions chimiques affectant son action antifongique et entraîner la production de vapeurs qui peuvent être inflammables. Éviter de contaminer l'eau, les aliments pour consommation humaine et la nourriture animale lors de la manutention et de l'entreposage. Garder à l'écart des étincelles et des flammes.

8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

8.1 PARAMÈTRES DE CONTRÔLE

Habituellement non requis.

8.2 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION

Éviter de respirer les poussières. Assurer une bonne ventilation générale et une bonne extraction d'air. Prévoir des stations de rinçage oculaire.

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (VLEP)

Ingrédients	Liste	Type	Valeur
Non inscrit			

Mesures de protection individuelle :

Protection des yeux et du visage : Le port d'une visière couvrant le visage et de lunettes de protection des produits chimiques étanches est recommandé.

Protection de la peau : Porter des vêtements de protection appropriés. Laver fréquemment les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Le port de gants en néoprène est recommandé. Noter que le liquide peut pénétrer dans les gants. Changer souvent de gants.

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante ou de risque d'inhalation des poussières de produit, porter un appareil respiratoire approprié. Si nécessaire, porter un appareil respiratoire approuvé MSHA/NIOSH doté d'un filtre purificateur doté d'un filtre de type N, P ou R95 et utilisant des cartouches anti-vapeurs organiques. Porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air si les concentrations d'exposition sont inconnues.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 APPARENCE :	Solide.
ODEUR :	Virtuellement sans odeur.
SEUIL OLFACTIF :	Aucune donnée disponible.
COULEUR :	De blanc cassé à brun pâle.
pH :	Aucune donnée disponible.
POINT DE FUSION / POINT DE CONGÉLATION :	Aucune donnée disponible / Point de congélation estimé de 192 °C (produit semblable).
POINT D'ÉBULLITION :	Aucune donnée disponible.
POINT D'ÉCLAIR :	137,8 °C (coupelle fermée – estimation à partir d'un produit semblable).
INFLAMMABILITÉ (solide, gaz) :	Aucune donnée disponible.
LIMITES SUPÉRIEURE ET INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSION :	Aucune donnée disponible.
TENSION DE VAPEUR :	0,00001 hPa (estimation à partir d'un produit semblable).
SOLUBILITÉ :	Insoluble
COEFFICIENT DE PARTAGE, n-OCTANE/EAU :	Aucune donnée disponible.
POINT D'AUTO-INFLAMMATION :	Aucune donnée disponible.
TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION :	Aucune donnée disponible.
VISCOSITÉ :	Aucune donnée disponible.
POIDS SPÉCIFIQUE (EAU = 1) :	0,48 – 0,64 g/mL
MASSE VOLUMÉTRIQUE APPARENTE :	480 - 640 kg/m ³

Remarque : Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel testé, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ
10.1 RÉACTIVITÉ

Stable.

10.2 STABILITÉ CHIMIQUE

Stable à des températures normales. Instable à température élevée.

10.3 POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES

Aucune réaction dans des conditions d'utilisation normales. Ne se polymérise pas.

10.4 CONDITIONS À ÉVITER

Aucune connue

10.5 SUBSTANCES INCOMPATIBLES

Acides.

10.6 PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

La combustion peut entraîner, sans s'y limiter, la production d'oxydes de soufre et d'azote, de sulfites d'hydrogène, de bisulfites de carbone et d'autres composés nocifs inconnus.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES
11.1 VOIES D'EXPOSITION PROBABLES

Ingestion. Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.

CL₅₀ (rat) :	> 5,14 mg/L (4 heures)
Toxicité orale aiguë DL₅₀ (rat) :	4500 mg/kg
Toxicité cutanée DL₅₀ (rat) :	> 5000 mg/kg
Estimation de la toxicité aiguë :	Aucune donnée disponible.
Irritation cutanée (lapin) :	Légèrement irritant.
Irritation des yeux (lapin) :	Provoque des lésions oculaires sérieuses, mais temporaires.
Toxicité spécifique à un organe cible :	Aucune donnée disponible.
Aspiration :	Aucune donnée disponible.
Sensibilisation cutanée (cobaye) :	N'est pas un sensibilisant.
Potentiel carcinogène :	Aucune donnée disponible.
Mutagenicité des cellules germinales :	Aucune donnée disponible..
Effets interactifs :	Aucun connu.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

12.1 ÉCOTOXICITÉ

Ce produit n'est pas classé comme nocif pour l'environnement. Toutefois, cela n'élimine pas la possibilité qu'un déversement important ou des déversements fréquents puissent avoir un effet nocif ou entraîner des dommages à l'environnement.

La dérive et le ruissellement peuvent avoir des effets indésirables sur les plantes non visées par le traitement.

Ne pas appliquer directement sur un plan d'eau.

Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de lavage de l'équipement.

Ne pas appliquer quand les conditions météorologiques favorisent la dérive hors de la zone visée par le traitement.

12.2 PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

Biodégradabilité : Aucune donnée disponible.

12.3 POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Bioaccumulation : Aucune donnée disponible.

12.4 MOBILITÉ DANS LE SOL

Aucune donnée disponible.

12.5 AUTRES EFFETS INDÉSIRABLES

Évaluation : On ne peut exclure le risque pour l'environnement posé par une manipulation ou une élimination non professionnelle.

13. ÉLIMINATION

13.1 MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Ne pas réutiliser les sacs vides. Déverser le contenu du sac au complet dans l'applicateur. Suivre les directives provinciales pour tout nettoyage additionnel du contenant avant élimination. Rendre les contenants impropres à toute nouvelle utilisation. Éliminer les contenants conformément aux exigences provinciales. Pour obtenir des renseignements sur l'élimination des produits non utilisés ou superflus, communiquer avec le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. Ne pas contaminer l'eau, les aliments pour la consommation humaine et la nourriture pour les animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination.

14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

14.1 TRANSPORT TERRESTRE

Description TMD : NON RÉGLEMENTÉ.

15. RÉGLEMENTATION

15.1 RÉGLEMENTATION RELATIVE À LA SÉCURITÉ, À LA SANTÉ ET À L'ENVIRONNEMENT

CLASSEMENT DES DANGERS SELON LA NFPA ET LA HMIS :

NFPA			HMIS		
2	Santé	0	Moindre	2	Santé
0	Inflammabilité	1	Légère	0	Inflammabilité
0	Instabilité	2	Modérée	0	Réactivité
		3	Élevée	X	ÉPI
		4	Grave		

LCPE - Loi canadienne sur la protection de l'environnement - Liste intérieure des substances (LIS) : Toutes les substances contenues dans ce produit sont inscrites dans la LIS ou ne sont pas soumises à l'obligation d'inscription.

Information concernant la Loi sur les produits dangereux : Conformité au Règlement sur les produits contrôlés (RPC) : Ce produit a été classé selon les critères de risques du Règlement canadien sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis

Classification WHMIS : Exempt.

Code national de prévention des incendies : Sans objet.

16. AUTRES INFORMATIONS

STATUT DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE : Révision du format

PRÉPARÉ PAR : Service de l'intendance des produits et des affaires réglementaires

RÉVISÉ PAR : Service de santé environnementale et de sécurité

N° d'homologation, Loi sur les produits antiparasitaires : 24734.01

Limitation de responsabilité : Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec tout autre matière ou procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.